



DÉPARTEMENT de  
la Côte d'Or

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 18 septembre 2025

DATE DE CONVOCATION  
12 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit septembre à dix-huit heures trente,  
Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,  
dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrice ESPINOSA,  
Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : M. Patrice ESPINOSA (pouvoir de M. Paul MURANO), M. Gilles BRACHOTTE,  
M. Jean-Pierre COLOMBERT (pouvoir de M. Bernard NAVILLON), M. Vincent CROUZIER,  
M. Vincent DANCOURT (pouvoir de Mme Nathalie ANDREOLETTI), Mme Zineb HEMAIRIA,  
M. Guy MORELLE (pouvoir de Mme Nathalie SEGUIN), M. Jean-Luc AUCLAIR, Mme Bernadette  
BERGER (suppléante de M. Martial PARIZOT), Mme Anne-Sophie BOISSON, Mme Sylvie  
CHAISTRUSSE (pouvoir de M. Martial MATHIRON), Mme Carole CLAUDEL-SALOMON,  
M. Michel CLÉMENT (suppléant de Mme Marie-Françoise DUPAS), Mme Maïté COUBAT,  
Mme Marie-Paule FONTAINE, M. Olivier GAUTHRON (pouvoir de Mme Christine NIRLO),  
M. Roland GOUJON, Mme Maryline GRANDIOWSKY (pouvoir de M. Dominique CHOPPIN),  
M. Dominique JANIN, M. Patrice LIEBELIN (suppléant de M. Bernard SOUBEYRAND),  
Mme Rachelle PETIT, M. Emmanuel PONTILLO, M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Jérôme  
THEVENEAU, M. Claude VERDREAU.

Étaient absents : Mme Nathalie SEGUIN (pouvoir à M. Guy MORELLE), Mme Nathalie  
ANDREOLETTI (pouvoir à M. Vincent DANCOURT), M. François BIGEARD (suppléé par  
M. Benjamin BONIN), M. Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), M. Daniel  
CHETTA, M. Dominique CHOPPIN (pouvoir à Mme Maryline GRANDIOWSKY), Mme Rolande  
CHRETIEN (suppléante de M. Bernard NAVILLON), Mme Marie-Françoise DUPAS (suppléée  
par M. Michel CLÉMENT), M. Laurent FAIVRE (suppléant de M. Simon GEVREY), M. Jean-Marie  
FERREUX, M. Simon GEVREY (suppléé par M. Laurent FAIVRE), M. Martial MATHIRON (pouvoir  
à Mme Sylvie CHAISTRUSSE), M. Paul MURANO (pouvoir à M. Patrice ESPINOSA), M. Bernard  
NAVILLON (pouvoir à M. Jean-Pierre COLOMBERT), Mme Christine NIRLO (pouvoir à M. Olivier  
GAUTHRON), M. Martial PARIZOT (suppléé par Mme Bernadette BERGER), M. Bernard  
SOUBEYRAND (suppléé par M. Patrice LIEBELIN).

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent DANCOURT, 4<sup>ème</sup> Vice-président délégué  
à l'Aménagement du Territoire, à la Mobilité, aux Transports et à la Transition  
énergétique.

|                     |    |  |
|---------------------|----|--|
| Membres en exercice | 36 | Délibération n°18/09/2025/13                             |
| Présents            | 25 | Objet : SINOTIV'EAU : Avis sur la proposition d'adhésion |
| Pouvoirs            | 07 | au Syndicat Mixte de La Boucle des Maillys               |
| Votants             | 32 |  |

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement son article L.5212-32 portant adhésion d'un syndicat mixte à un EPCI,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement ses articles L.5721.1 et suivants portant organisation et fonctionnement des syndicats mixtes,

Vu les statuts du SINOTIV'EAU,

Vu la délibération du Conseil Syndical du SINOTIV'EAU en date du 10 juin 2025 approuvant le projet de statuts du futur Syndicat Mixte de la Boucle des Maillys,

Considérant :

- ✓ les problèmes de qualité (ou de quantité) de l'eau rencontrés ou pouvant être rencontrés sur le long terme,
- ✓ la nécessité pour le SINOTIV'EAU d'anticiper l'avenir,
- ✓ les études prospectives menées par le Conseil Départemental de la Côte-d'Or depuis plusieurs années et les résultats obtenus,

Considérant dès lors l'enjeu primordial que constitue le projet d'adduction d'eau de la Boucle des Maillys sur le territoire,

Considérant l'intérêt de mutualiser les moyens et les compétences pour sécuriser l'approvisionnement à long terme en eau potable sur le territoire concerné,

Considérant la liste des membres constitutifs du futur Syndicat Mixte de la Boucle des Maillys :

- La Communauté de Communes Auxonne Pontailler Val de Saône (CCAPVS),
- Le Syndicat de Clénay – Saint-Julien,
- Le Syndicat des eaux de Varois-et-Chaignot, et Orgeux,
- Le Syndicat Ouche, Norge, Tille et Vouge (SINOTIV'EAU),
- Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) Seurre Val de Saône,
- Le SIAEP de Brazey-en-Plaine,
- La Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.

Considérant que le futur Syndicat Mixte de la Boucle des Maillys (statuts en annexe) aura pour objet, sur son territoire d'intervention, la production d'eau potable par la mobilisation de la ressource en eau issue exclusivement de la Boucle des Maillys et le transport y afférent,

Considérant qu'il est dans l'intérêt de tous d'agir,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par :

- 01 voix CONTRE (M. Jean-Emmanuel ROLLIN),
- 27 voix POUR,
- 04 ABSTENTIONS (Mme Sylvie CHASTRUSSE, M. Patrice LIEBELIN M. Martial MATHIRON Mme Christine NIRLO),
- ÉMET UN AVIS FAVORABLE pour l'adhésion du SINOTIV'EAU au futur Syndicat Mixte de la Boucle des Maillys à sa création, suivant les principes définis par le projet de statuts présenté en annexe,
- MANDATE Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise pour notifier cette décision à Monsieur le Président du SINOTIV'EAU.

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 18 septembre 2025

Patrice ESPINOSA  
Président de la Communauté de  
Communes de la Plaine Dijonnaise,  
Maire d'IZIER